



La Zone de Libre-Echange Continentale Africaine

Un guide du tralac

7ème édition Août 2020

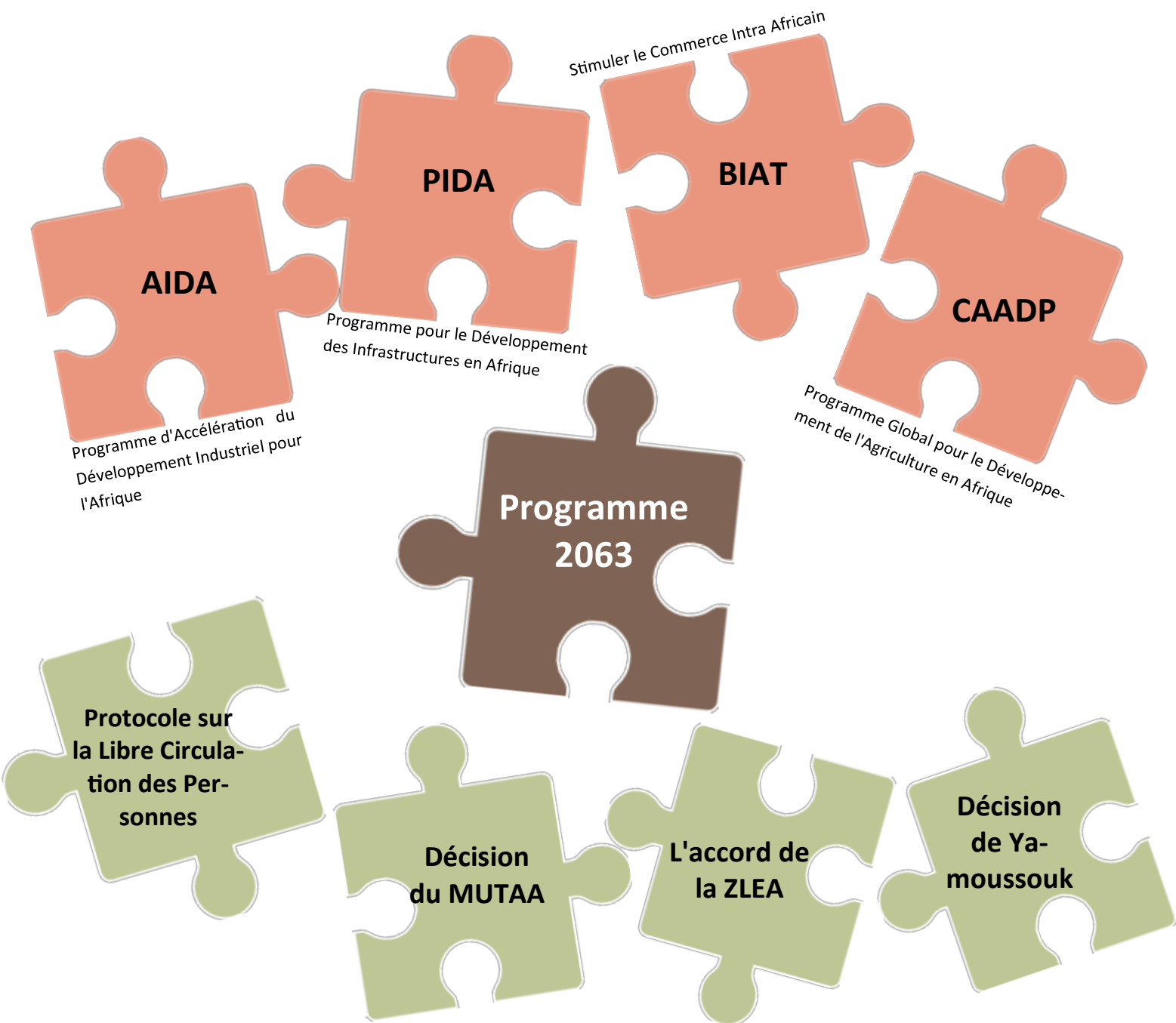


Quelle est la place de la ZLECAf dans le programme de développement de l'Afrique?

L'Accord portant création de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) a été signé lors du 10e sommet extraordinaire de l'Assemblée de l'UA le 21 Mars 2018 à Kigali, au Rwanda. Cet Accord est entré en vigueur le 30 Mai 2019. La ZLECAf est l'initiative d'intégration la plus ambitieuse du continent. Les principaux objectifs de la ZLECAf sont les suivants:

- Créer un marché continental unique pour la libre circulation des biens et services.
- Développer le commerce intra-africain entre les communautés économiques régionales et le continent en general.
- Renforcer la compétitivité et soutenir la transformation économique.

Huit CER ont été officiellement reconnues comme des éléments constitutifs de la ZLECAf: CEEAC, CEDEAO, CAE, SADC, COMESA, UMA, CEN-SAD et IGAD. L'Agenda 2063 est le cadre de la transformation structurelle de l'Afrique. Il s'appuie sur les initiatives continentales existantes (AIDA, PIDA, BIAT et CAADP) et vise à faciliter la mise en œuvre. La création de la ZLECAf, un Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA) et la libre circulation des personnes sont des projets phares de l'Agenda 2063. L'UA a adopté des instruments juridiques pour la mise en œuvre effective de ces projets phares. Il est important de noter que les 17 ODD (Objectifs de Développement Durable) de l'Agenda 2030 des Nations unies sont incorporés dans les 20 objectifs de l'Agenda 2063. En mettant en œuvre l'Agenda 2063, l'Afrique respectera également ses engagements mondiaux dans le cadre des ODD.



Architecture de la ZLECAf

L'accord de la ZLECAf est un accord-cadre couvrant le commerce des Biens et des Services, l'Investissement, les Droits de Propriété Intellectuelle et la Politique de la Concurrence.

Les Protocoles sur le Commerce des Biens, le Commerce des Services, l'Investissement, les Droits de Propriété Intellectuelle et la Politique de Concurrence, ainsi que le Règlement des Différends, font partie intégrante de l'Accord. Les Protocoles sur le Commerce des biens et sur le Commerce des Services comportent chacun plusieurs annexes couvrant des disciplines de fond.

La phase 1 du Commerce des Biens et le Commerce des Services est en cours de négociations ; les négociations portent sur un certain nombre de questions (par exemple, les concessions tarifaires, les règles d'origine pour les Biens et listes d'engagements spécifiques pour les services).

La phase 2 des négociations portera sur l'Investissement, la Politique de la Concurrence et les Droits de Propriété Intellectuelle. Les négociations de la phase 2 et les projets de textes des protocoles sur l'Investissement, la Politique de la Concurrence et les Droits de Propriété Intellectuelle devraient être finalisés d'ici Décembre 2020. L'Assemblée a également décidé d'ajouter le commerce électronique aux négociations de la ZLECAf - Protocole de la ZLECAf sur le Commerce Électronique*.

*Décision sur la ZLECAf Doc. Assembly/AU/4(XXXIII) Assembly/AU/Dec.751(XXXIII) disponible sur https://au.int/sites/default/files/decisions/38180-assembly_au_dec_749-795_xxxiii_e.pdf

ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

Phase Un

Protocole sur le
Commerce des Biens

Protocole sur le
Commerce des
Services

Protocole sur les
Règles et
Procédures pour
le Règlement des
Différends

Annexes

- Calendrier sur de Concessions Tarifaires
- Règles d'Origine
- Coopération Douanière et Assistance Administrative Mutuelle
- Facilitation des Echanges
- Barrières NonTarifaires
- Obstacles Techniques au Commerce
- Mesures Sanitaires et Phytosanitaires
- Transit
- Recours Commerciaux:
Lignes directrices sur la mise en œuvre des Recours Commerciaux

Annexes

- Calendrier des engagements spécifiques
- Exemption(s) de la NPF
- Services de transport aérien
- Liste des secteurs prioritaires

Annexes

- Procédures de Travail du Panel
- Examen par des Experts
- Code de Conduite pour les Arbitres et les Panélistes

Phase Deux

Protocole sur
la Politique de
Concurrence

Protocole sur
l'Investissement

Protocole sur
les Droits de
Propriété
Intellectuelle

Phase Trois

Protocole sur le
commerce
électronique

Les institutions de la ZLECAf

Les institutions mise en place dans le cadre de la ZLECAf, et leurs pouvoirs, représentent un compromis entre les arrangements institutionnels typiques d'un Accord de Libre-Echange (ALE) autonome et la ZLECAf en tant que projet phare de l'Union Africaine (UA) dans le cadre de l'Agenda 2063.

L'accord mettant en place la ZLECAf ne stipule pas que cet arrangement sera une personne morale (comme c'est le cas dans plusieurs communautés économiques régionales, notamment la SADC et la CEA). Il prévoit une architecture institutionnelle pour cet accord (voir ci-dessous). En particulier, l'institution phare est l'Assemblée - il s'agit de l'Assemblée de l'Union Africaine.

L'Assemblée de l'Union Africaine comprend tous les chefs d'État et de Gouvernement de l'UA, et pas seulement ceux des États Parties à l'Accord. Elle assure la supervision et l'orientation de la ZLECAf et constitue l'organe décisionnel suprême de la ZLECAf.

Le Conseil des ministres comprend des ministres du commerce ou d'autres personnes désignées par les États parties. Il a le pouvoir de prendre des décisions conformément à l'Accord de la ZLECAf et travaille en collaboration avec les organes et institutions concernés de l'UA. Il rend compte à l'Assemblée par l'intermédiaire du Conseil exécutif de l'UA et fait des recommandations à l'Assemblée pour l'adoption d'une interprétation faisant autorité de l'Accord. Il est distinct du comité des ministres du commerce de l'Union africaine (AMOT) relevant de l'UA.

Le Comité des Hauts Fonctionnaires du Commerce est composé de Secrétaires Permanents ou d'autres fonctionnaires désignés par les États Parties. Il est responsable de l'élaboration de programmes et de plans d'action pour la mise en œuvre de la ZLECAf.

Le Secrétariat de la ZLECAf est l'organe administratif chargé de coordonner la mise en œuvre de l'Accord. Il est basé à Accra, au Ghana. Le Parlement du Ghana a ratifié l'Accord pour accueillir le Secrétariat de la ZLECAf le 3 Août 2020.

Le Mécanisme de Règlement des Différends reprend avec les adaptations nécessaires, le système de règlement des différends de l'OMC. Les principes et les procédures figurent dans un Protocole spécifique. Seuls les États Parties pourront introduire des demandes. Les litiges entre parties privées ne sont pas possibles.

Assemblée



**Conseil des
Ministres**



**Comité des
Hauts
Fonctionnaires
du Commerce**



Secrétariat



**Mécanisme de
Règlement des
Différends**



**Organe de
Règlement
des
Différends**



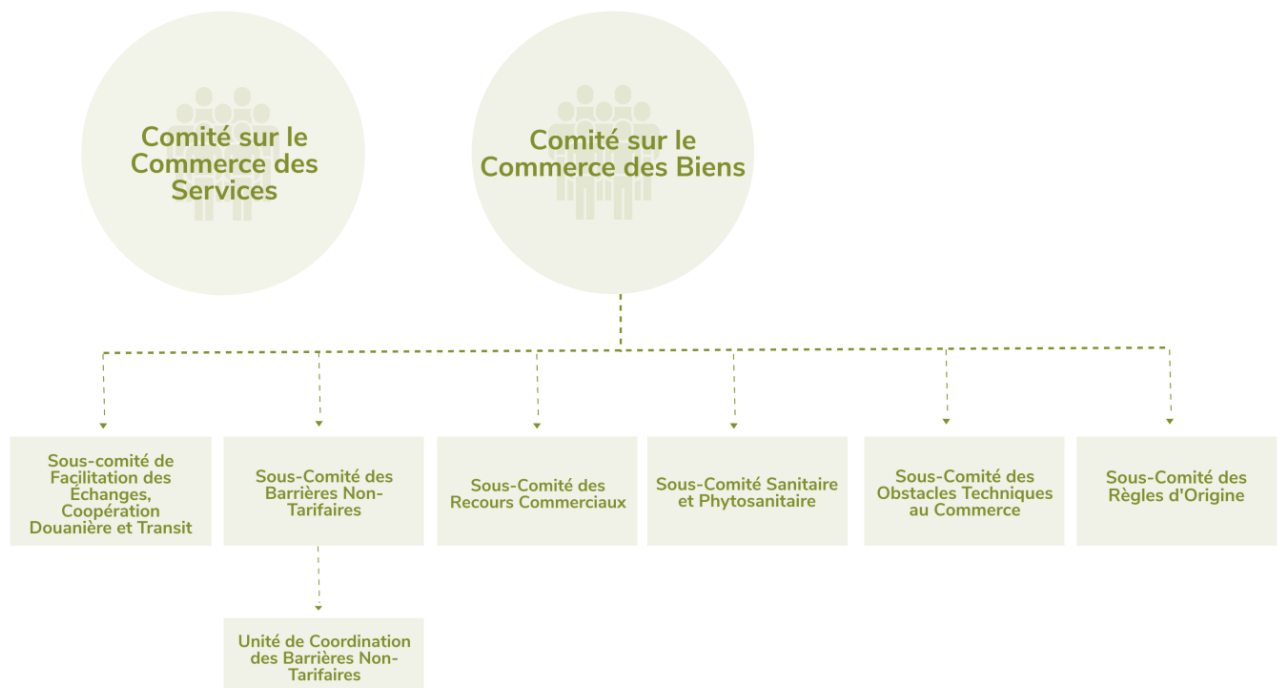
Panels



**Organe
d'appel**

Comités de la ZLECAf

Les Protocoles de l'Accord sur la ZLECAf mettent en place divers comités techniques pour aider à la mise en œuvre de l'Accord. Ces comités seront composés de représentants désignés des États Parties. Le Comité sur le Commerce des Biens facilitera le fonctionnement du Protocole sur le Commerce des Biens. Le comité mettra en place des sous-comités responsables de la mise en œuvre des annexes du Protocole sur le Commerce des Biens.



Autres initiatives de la ZLECAf

Observatoire Africain du Commerce: : l'Observatoire Africain du Commerce (OAC) vise à créer un portail d'information commerciale à l'échelle du continent pour faciliter le commerce intra-africain et soutenir le déploiement de la ZLECAf. L'OAC cherchera à recueillir des renseignements commerciaux auprès des États Membres et à fournir des informations commerciales aux acteurs du marché et aux agences gouvernementales et non gouvernementales. L'OAC inclura également des données sur le commerce des services, des indicateurs de taux de change et de compétitivité, des données fiscales internes et des données sur les investissements directs étrangers.

Le Mécanisme en Ligne de la ZLECAf pour la Notification, le Suivi et Élimination des BNT* fournit un moyen de notification en ligne des Barrières Non-Tarifaires (BNT) identifiées, y compris pour la notification par SMS. Les BNT signalées et l'état de leur résolution peuvent être consultées sur le domaine public. Diverses pages d'information sur le site web, y compris des QF (Questions Fréquentes), facilitent l'utilisation du système. Les notifications relatives aux BNT seront reçues par le point focal pays déclarant, du pays répondant et du Secrétariat de l'AZLECA pour traitement. Dans un espace non public, le système permet alors l'échange d'informations entre les États Parties concernés pour surveiller et résoudre les BNT.

*Mécanisme en Ligne de la ZLECAf pour la Notification, le Suivi et Élimination des BNT <https://tradebarriers.africa/about>



Coup d'œil sur le commerce intra-africain

En 2019*, les exportations intra-Africaines étaient évaluées à 69 milliards de dollars américains, soit 15% des exportations mondiales de l'Afrique. Entre 2018 et 2019, les exportations intra-africaines et les exportations mondiales de l'Afrique ont décliné respectivement de 5% et 8%.

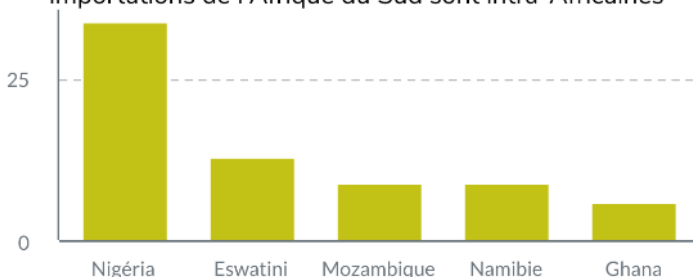
- Bien que l'Afrique du Sud soit le principal exportateur et importateur intra-Africain (représentant 35% des exportations et 17% des importations intra-africaines), le commerce intra-Africain de l'Afrique du Sud a diminué alors que les exportations intra-Africaines du Nigéria et du Zimbabwe et les importations intra-Africaines du Ghana et du Mozambique ont considérablement augmenté.
- Les autres principaux exportateurs intra-africains: le Nigéria, l'Égypte, la Côte d'Ivoire et le Zimbabwe représentent 31% des exportations intra-Africaines.
- 23% des exportations intra-Africaines sont des combustibles minéraux, suivis par les exportations de machines, de structures flottantes, de véhicules et de métaux précieux.
- En dehors de l'Afrique du Sud, toutes les autres principales importations intra-Africaines, à l'exception du Ghana, se font également en Afrique australe (Botswana, Mozambique, Namibie et Zambie). Entre 2018 et 2019, les importations intra-Africaines du Ghana ont plus que doublé, tandis que les importations du Mozambique ont augmenté de 22%.
- La plus grande partie des exportations mondiales de céréales, de matériel photographique, d'armes et de munitions, de livres imprimés et d'articles en métaux de base sont des exportations intra-Africaines.

* Les données intra-Africaines sont basées sur les données commerciales actualisées de 26 pays Africains à la fin du mois d'Août.

Importations intra-Africaines

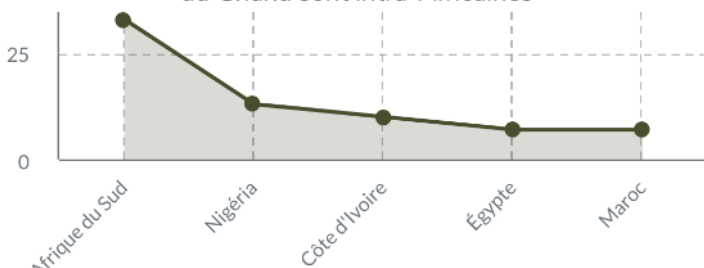
#1 Afrique du Sud

17% des importations intra-africaines; 12% des importations de l'Afrique du Sud sont intra-Africaines



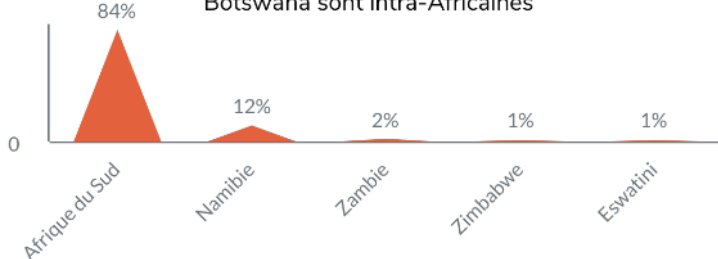
#2 Ghana

7% des importations intra-Africaines; 11% des importations du Ghana sont intra-Africaines



#3 Botswana

7% des importations intra-Africaines; 69% des importations du Botswana sont intra-Africaines



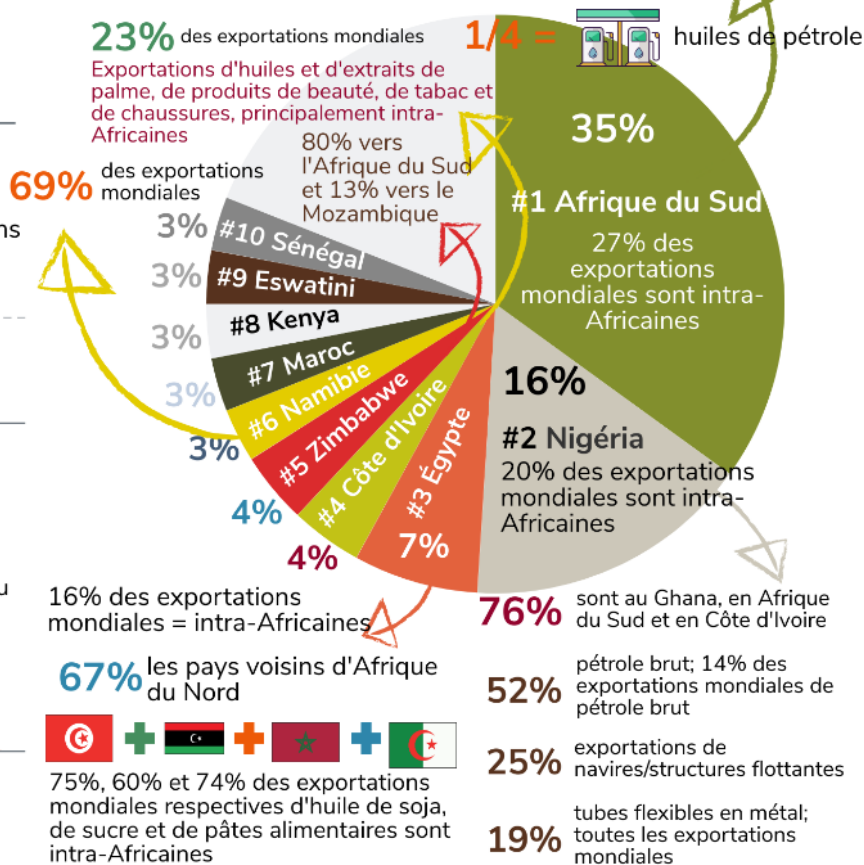
Exportations intra-Africaines

Les principaux marchés de destination sont tous situés en Afrique australe =



Les principaux produits d'exportation sont les huiles de pétrole

+ les véhicules + énergie électrique



Sources: calculs de tralac, ITC Trademap 2020

Commerce intra-CER*

En 2019, 21% des exportations intra-Africaines étaient des exportations entre les États Membres de la SACU, 3% des exportations intra-CAE, 0,4% des exportations intra-CEMAC et 17% des exportations entre les pays de la CEDEAO. Les exportations intra-CER en pourcentage du total des exportations Africaines par une CER montrent que la plupart des pays commercent davantage avec leurs homologues des CER. Les exceptions sont les échanges intra-CER dans l'UMA et la CEEAC.

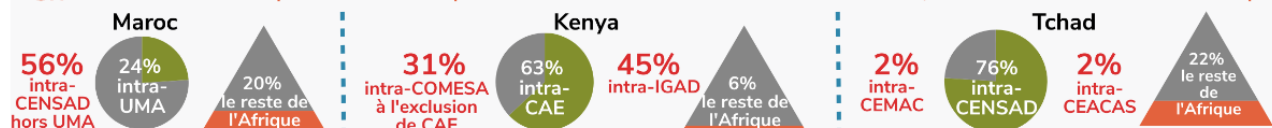
Exportations intra-CER intra-Afrique

Overlapping membership - SADC & SACU				
	Intra-SACU en % de l'intra-Afrique	Intra-SADC en % de l'intra-Afrique	% Intra-SADC à l'exclusion de la SACU	% au reste de l'Afrique
Afrique du Sud	43%	88%	45%	12%
Botswana	89%	99,6%	10%	0,4%
Namibie	74%	98%	25%	2%

Chevauchement des membres - SADC & COMESA				
% au reste de l'Afrique	% Intra-COMESA à l'exclusion de la SADC	Intra-COMESA en % de l'intra-Afrique	Intra-SADC en % de l'intra-Afrique	
14%	11%	39%	74%	Madagascar
2%	46%	63%	52%	Malawi
1%	13%	53%	86%	Île Maurice
15%	8%	75%	77%	Seychelles
0,3%	7%	73%	93%	Zambie
0,002%	1%	5%	99%	Zimbabwe

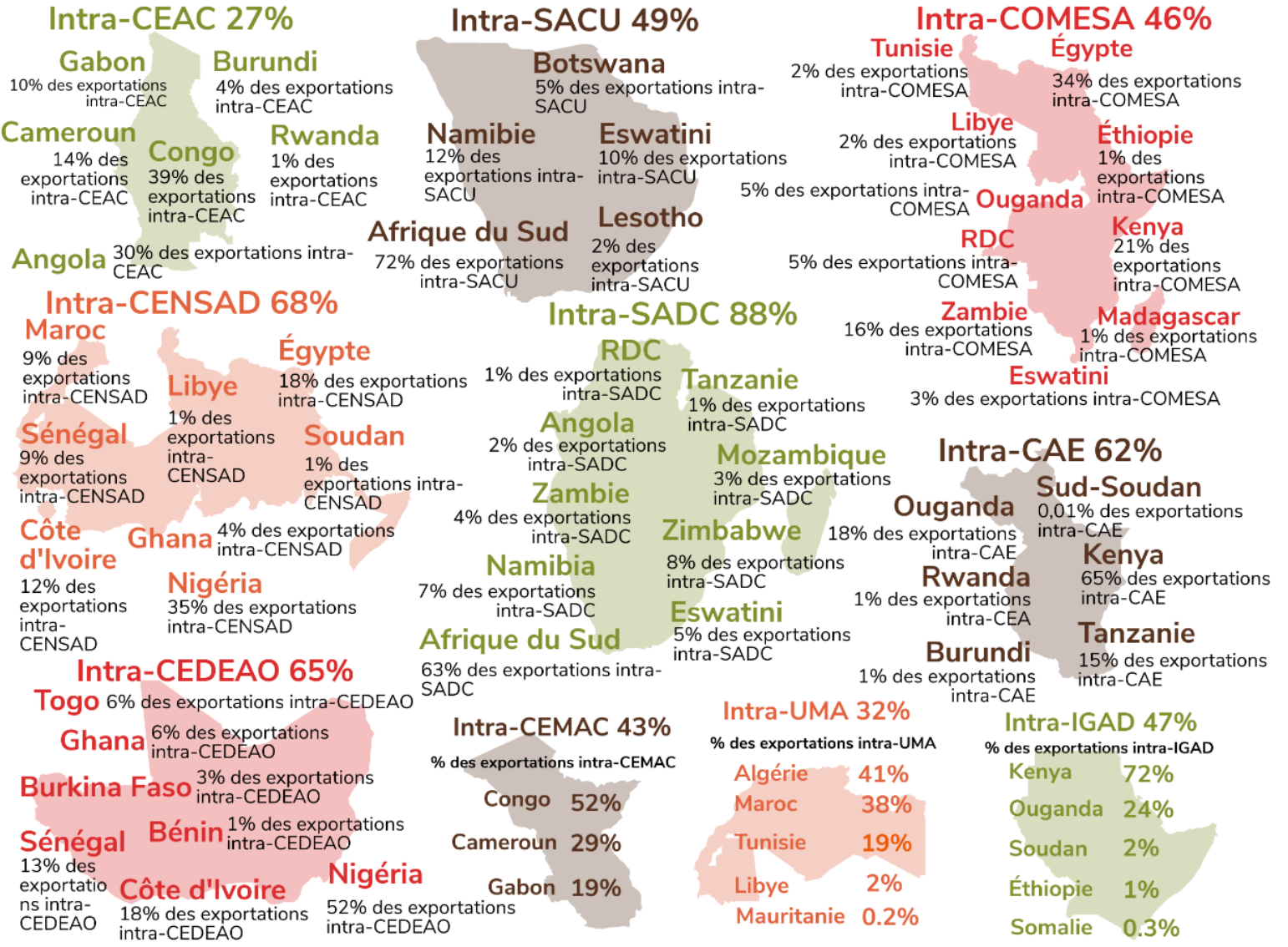
Chevauchement des membres - CEDEAO & CENSAD				
	Intra-CEDEAO en % de intra- Afrique	Intra-CENSAD en % de Intra-Afrique	% Intra-CENSAD hors CEDEAO	% au reste de l'Afrique
Côte d'Ivoire	76%	76%	2%	22%
Bénin	67%	87%	20%	13%
Burkina Faso	96%	96%	1%	3%
Nigéria	57%	57%	0,1%	43%
Sénégal	88%	86%	6%	6%
Togo	96%	97%	1%	2%

Eswatini = 75%, 86% et 12% des exportations intra-Africaines respectives sont intra-SACU, intra-SADC et intra-COMESA; 6% sont des exportations vers le reste de l'Afrique
Mozambique = 98% des exportations intra-Afrique sont intra-SADC **Cap-Vert** = 70% des exportations intra-Afrique sont intra-CEDEAO
Égypte = 62% & 22% des exportations intra-Afrique sont intra-COMESA et intra-CENSAD hors COMESA; 16% sont destinées au reste de l'Afrique



*La mesure du commerce intra-CER est compliquée par le chevauchement des adhésions à différentes CER et par les accords commerciaux bilatéraux en vigueur. En conséquence, il est difficile d'évaluer en vertu de quel accord les pays commercent entre eux.

Exportations intra-REC en % du total des exportations intra-Afrique



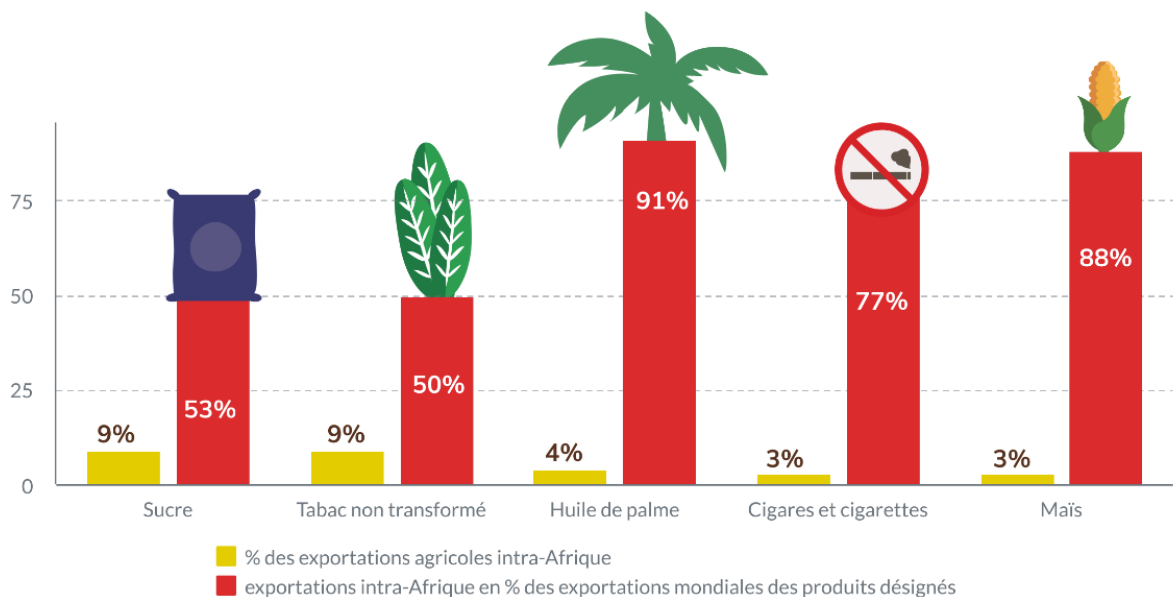
Sources: calculs de tralac, ITC Trademap 2020

Commerce agricole

En 2019, le commerce agricole intra-Africain total était évalué à 24 milliards de dollars américains (11,6 milliards d'exportations et 10,7 milliards d'importations), soit environ 17% des exportations totales intra-Africaines et 16% des importations intra-Africaines. Seulement 23% des exportations agricoles totales de l'Afrique sont des exportations intra-Africaines, tandis que seulement 15% des importations agricoles totales de l'Afrique proviennent du continent.

L'Afrique du Sud est le principal exportateur de produits agricoles vers le reste du continent, suivi du Zimbabwe, de l'Égypte, du Kenya et de la Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire (principalement les fèves de cacao) représente la majeure partie des exportations agricoles vers l'extérieur du continent, suivie par l'Afrique du Sud (agrumes et vin) et l'Égypte (agrumes, oignons et pommes de terre). L'Afrique du Sud, le Kenya, le Botswana, la Namibie et l'Égypte sont les principaux importateurs agricoles intra-Africains. Un quart des importations agricoles Africaines provenant de l'extérieur du continent sont des importations de l'Égypte, principalement du blé, du maïs, du soja et du bœuf congelé.

Principaux produits agricoles d'exportation intra-Africains



Commerce agricole intra-Africain

Afrique du Sud (33%)

Principaux produits et marchés de destination

Maïs

86% des exportations mondiales de maïs de l'Afrique du Sud

Principales destinations:
Botswana, Namibie et Mozambique

RÉPARATIONS ALIMENTAIRES

85% des exportations mondiales de préparations alimentaires de l'Afrique du Sud

Principales destinations:
Mozambique, Namibie, Zambie et Botswana

POMMES

39% des exportations mondiales de pommes de l'Afrique du Sud

Principales destinations:
Nigéria, Sénégal et Kenya

SUCRE

72% des exportations mondiales de sucre de l'Afrique du Sud

Principales destinations:
Mozambique, Namibie et Botswana

Zimbabwe (8%)

Principales destinations et produits

Afrique du Sud
Tabac
Thé
Noix de macadamia

Mozambique
Tabac
Sucre
Noix de macadamia

Kenya
Sucre de canne brut

Botswana
Sucre
Cigarettes

Égypte (8%)

Principaux produits et destinations

12% Farine de blé

Principales destinations:

Erythrée (45 %)
Somalie (38%)
Libye (10%)

5% Pâtes alimentaires non cuites

Principales destinations:

Kenya (27%)
Erythrée (25%)
Zimbabwe (11%)

4% Sucre

Principales destinations:

Kenya (30%)
Ouganda (19%)
Libye (17%)

4% Fromage fondu

Principales destinations:

Libye (80%)
Erythrée (8%)
Île Maurice (5%)

4% Déchets issus de la production de sucre

Principales destinations:

Maroc (98%)
Tunisie (2%)

Kenya (7%)

Principaux produits d'exportation

30% Thé

20% des exportations totales de thé du Kenya & 3% des exportations mondiales de thé = exportations intra-Afrique

11% Huile de palme

99% des exportations totales d'huile de palme du Kenya & 0,3% des exportations mondiales d'huile de palme = exportations intra-Afrique

11% Cigarettes

Les exportations Intra-Afrique représentent 96% des exportations totales de cigarettes du Kenya & 0,3% des exportations mondiales de cigarettes

6% Confi serie

Exportations Intra-Afrique = 99% des exportations totales de sucreries du Kenya & 0,4% des exportations mondiales de sucreries

Côte d'Ivoire(6%)

Principales destinations et produits

78%

Burkina Faso

+

Mali

+

Ghana

+

Algérie

+

Sénégal

64%

Huile de palme

+

Café

+

Extraits

+

Tabac

+

Soupes et bouillons

Sources: calculs de tralac, ITC Trademap 2020

Commerce des produits de base

Les produits de base comprennent à la fois des produits agricoles et des produits non agricoles - en 2019, les exportations intra-africaines de produits de base représentaient 29% des exportations intra-Africaines. Toutefois, 62% sont des exportations de pétrole. Le reste est principalement constitué d'or, de gaz de pétrole, de minerais et de concentrés, ainsi que de quelques produits agricoles*.

Les produits de base commercialisés comprennent:

Énergie - gaz naturel et pétrole - 19% des exportations intra-Africaines

Métaux précieux - l'or - 2% des exportations intra-Africaines

Métaux industriels - cuivre, nickel et minerai de fer - 3% des exportations intra-Africaines

Agriculture - y compris le sucre, le maïs, l'huile de palme et le cacao - 5% des exportations intra-Africaines

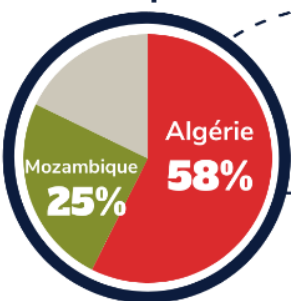
Selon les données, il ne reste sur le continent que 1% de cacao, 6% de minerai de fer et 5% de gaz de pétrole. Au contraire, presque tout le blé, l'avoine, le bétail vivant et l'huile de soja restent sur le continent.

L'or est principalement exporté par le Zimbabwe et la Côte d'Ivoire; presque tout est destiné à l'Afrique du Sud. La quasi-totalité des exportations de pétrole brut sont effectuées par le Nigéria, tandis que la moitié des exportations non brutes proviennent d'Afrique du Sud et d'Égypte. L'Algérie et le Mozambique représentent 82% des exportations intra-africaines de gaz de pétrole; 86% de ces exportations de gaz sont destinées au Maroc, à l'Afrique du Sud et à l'Égypte.

*Les diamants sont exclus ici parce qu'ils ne sont pas des produits standardisés comme l'or, car chaque diamant a sa propre forme, sa clarté, sa couleur et sa taille qui déterminent sa valeur. En conséquence, le commerce intra-Africain de diamants est inclus dans le commerce des produits non agricoles et non de base.

Commerce intra-Africain de produits de base spécifiques

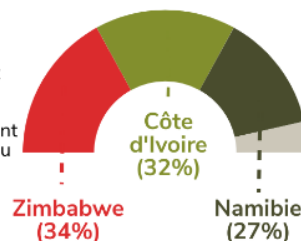
Gaz de pétrole



Le gaz de pétrole est principalement exporté par l'Algérie et le Mozambique; 41% de ces exportations sont destinées à l'Égypte, 26% à l'Afrique du Sud et 19% à l'Égypte

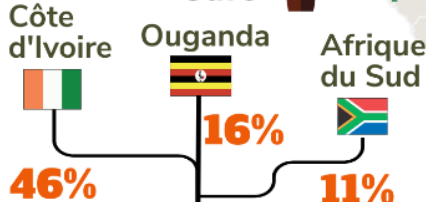
Or

- Presque toutes les exportations proviennent du Zimbabwe, de la Côte d'Ivoire et de la Namibie.
- 99% des importations sont effectuées par l'Afrique du Sud et le reste par le Mali et le Ghana.



Principaux importateurs intra-africains de produits de base par produit

Café



Huile de palme

des exportations intra-africaines sont réalisées par la Côte d'Ivoire, le Kenya et le Ghana

82%

67%
Sénégal, Ouganda, Mali, Niger et Burkina Faso

Algérie (39%)

Maroc (24%)

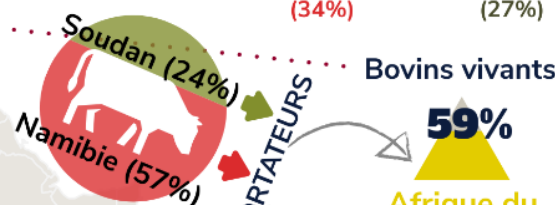
Afrique du Sud, Namibie, Égypte, Tunisie et Ouganda = 23%

Maïs

- Les exportations intra-africaines de maïs sont principalement faites par l'Afrique du Sud (68%). Les autres exportateurs sont la Tanzanie (15%), la Zambie (11%) et le Kenya (2%).
- 15% des exportations intra-africaines de maïs sont destinées au Kenya, 14% au Botswana, 13% à la Namibie et 12% au Mozambique.



Exportateurs Intra-Africains



Bovins vivants

59%

Afrique du Sud

24%

Égypte

Minerais de fer

99.7%
Afrique du Sud

97%

Mozambique

3%

Égypte

Minerais de cuivre

- Les exportations Intra-Afrique de minerai de cuivre sont le fait de deux pays seulement - l'Afrique du Sud (54%) et la RDC (46%).
- Trois pays représentent l'ensemble des importations intra-africaines de minerais de cuivre: le Mozambique (54%), la Zambie (44%) et la Namibie (2%).



Commerce de produits non agricoles et de marchandises

Environ 57% des exportations intra-Africaines sont des produits qui ne sont ni des produits agricoles, ni des marchandises et comprennent les tubes souples, les navires, l'énergie électrique, les diamants, les véhicules à moteur et le ciment.

Principaux produits d'exportation intra-Africains

% des exportations
mondiales d'un produit
qui sont des exportations
intra-Afrique

100%

23% des exportations mondiales de produits non agricoles et de marchandises de l'Afrique sont intra-Afrique

Toutes les exportations de tubes métalliques flexibles, de soufre, de wagons de chemin de fer, de cyanures et d'oxydes de titane sont des exportations intra-Afrique

80%-99%

Chaux vive, explosifs préparés, tracteurs, énergie électrique, motocyclettes, liants préparés et ciment

60%-79%

Emballages en plastique, plâtre, emballages en papier, machines de traitement de données, tissus en coton, structures en acier et produits de beauté

40%-59%

Tubes en plastique, barres d'acier, bateaux de croisière, médicaments, nouveaux pneus, chaussures, sels et produits en acier laminé plat

20%-39%

Transformateurs électriques, meubles, bateaux légers, avions à moteur, instruments médicaux, véhicules de transport de marchandises et engrais

<20%

Bois scié, diamants, disjoncteurs, t-shirts, ferro-alliages, costumes pour hommes, charbon, fils isolés, cuivre raffiné et véhicules de passagers

Sources: calculs de tralac, ITC Trademap 2020



18% - les grands navires

20% - les navires légers

62% - les navires de démantèlement

81% des exportations intra-Afrique sont réalisées par le Nigeria. 47% des exportations sont destinées au Ghana, 19% à l'Angola et 17% au Cameroun.

99.9%
NIGÉRIA

GHANA

#1 Navires

#2 Tubes métalliques flexibles

#3 Énergie électrique

#4 Diamants
Diamants Intra-Afrique
e commerce est le
commerce entre
Botswana, Namibie &
l'Afrique du Sud

#5 Véhicules de marchandises

#6 Additifs alimentaires/boissons

#7 Ciment

#8 Engrais

8%

5%

4%

3%

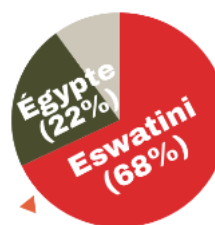
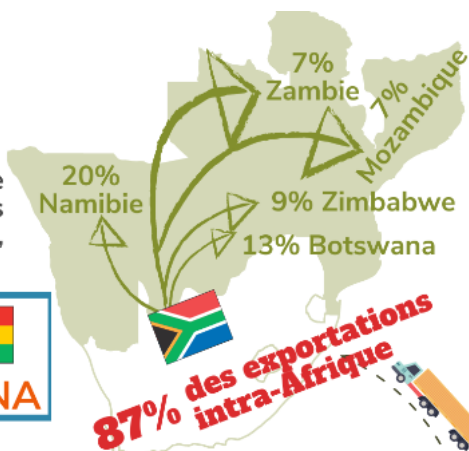
3%

2%

2%

2%

Commerce intra-Afrique de produits qui ne sont ni des matières premières ni des produits agricoles



Eswatini et l'Égypte sont les principaux exportateurs intra-Afrique, dont 39% vers l'Afrique du Sud, 8% vers le Nigeria et 7% vers le Kenya

74%

MAROC

74% des exportations Marocaines sont destinées au Djibouti, au Bénin, à l'Éthiopie, au Sénégal et à la Côte d'Ivoire

Principaux exportateurs:
Afrique du Sud
Sénégal
Zambie

Principaux importateurs:
Mali
Libye
RDC
Burkina Faso

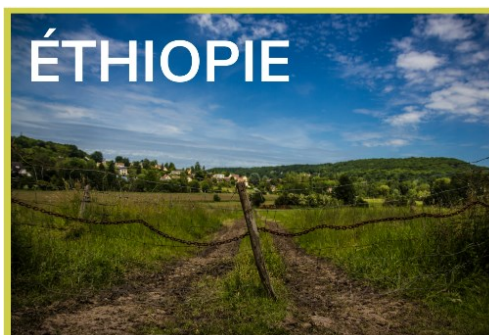
L'Afrique du Sud et le Mozambique sont les principaux fournisseurs d'électricité sur le continent. Entre 2018 et 2019, les exportations de l'Afrique du Sud ont augmenté d'un quart, en raison d'une augmentation significative des exportations vers le Botswana. Le Mozambique a également connu une augmentation de la demande du Botswana, du Lesotho, de la Zambie et du Malawi.

Tarifs intra-Africains

De nombreux pays africains font du commerce dans le cadre des zones de libre-échange dans leurs Communautés Economiques Régionales (CER), qui bénéficient de préférences tarifaires réduites ou zéro, et les membres d'unions douanières à part entière telles que la SACU, qui bénéficient d'une franchise de droits de douane entre eux. Les droits de douane sont donc les plus élevés entre les pays qui n'ont pas encore d'accord préférentiel en place.

Droits de douane intra-Africains hors CER

L'Éthiopie est signataire du COMESA et de l'IGAD. Bien que l'Éthiopie soit membre du COMESA, elle est toujours en train de rejoindre la ZLE du COMESA. L'IGAD n'est pas encore un Accord de Libre Échange.



Tarif général sur les biens en provenance de l'extérieur du COMESA



Extrait de malt (10%)

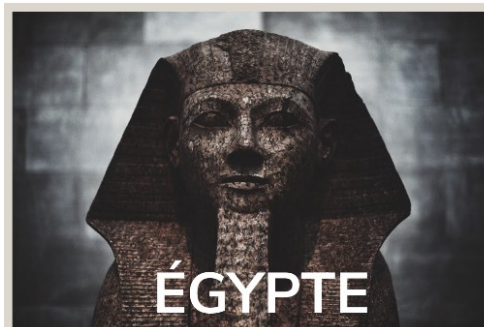


Véhicules de passagers diesel (35%)



Sacs en plastique fabriqués en polypropylène (30%)

Les membres de l'ALEPA et de l'AGADIR bénéficient d'un accès en franchise de droits au marché égyptien, tandis que les importations en provenance du COMESA (à l'exception d'Eswatini et de la RDC) bénéficient d'un accès préférentiel. La CENSAD n'est pas encore une ZLE.



Droits de douane de la NPF sur les biens provenant de pays hors ALENA, AGADIR et COMESA



Pêches, prunes, bananes plantains et abricots frais (60%)



Cuivre raffiné (2%)



Tabac non écrasé/non décortiqué (9 livres/kg)

Le Kenya fait parti de 04 CER en Afrique, cependant, les accords préférentiels de la CEN-SAD et de l'IGAD ne sont pas encore en vigueur. Les pays qui sont membres du COMESA et de la CAE bénéficient d'un accès préférentiel au Kenya.



KENYA

Tarifs de la NPF (TEC de la CAE) sur les biens provenant de l'extérieur de la CAE et du COMESA

-  Véhicules de passagers diesel assemblés (25%)
-  Pommes (25%)
-  Vin en bouteille (25%)

L'Afrique du Sud est un État Membre de la SACU et de la SADC. La SACU est une union douanière avec un commerce intra-SACU en franchise de droits et un tarif extérieur commun applicable à tous les biens entrant de l'extérieur de l'Union.



AFRIQUE DU SUD

Tarifs de la NPF (TEC de la SACU) sur les biens provenant de l'extérieur de la SACU et de la SADC

-  T-shirts en coton (45%)
-  Chewing-gum (25%)
-  Savons avec applications médicales (20%)

Le Nigeria est membre de la CEDEAO et de la CEN-SAD. La CEN-SAD n'est pas encore une ZLE. Tous les biens éligibles, dans le cadre du Programme de Libéralisation du Commerce de la CEDEAO (PLCC), importés au Nigeria par des producteurs agréés de la CEDEAO entrent en franchise de droits.



NIGÉRIA

Tarifs de la NPF (TEC de la CEDEAO) sur les biens provenant de l'extérieur de la CEDEAO

-  Pommes (20%)
-  Châssis équipés de moteurs pour l'industrie de l'assemblage (10%)
-  Verrerie de laboratoire (5%)

Tarifs NPF pour les principales

	Minerais et concen- trés de cuivre	Véhicules de marchandises	Ciment Portland	Sucre raffiné
TEC DE CEMAC	10	10; 20*	20	30
TEC DE CAE	0	0; 10; 25*	25	100 or US\$460/t
TEC DE LA CEDEAO	5	5; 10*	20	20
TEC DE LA SACU	0	0; 10; 20; 25*	0	476.71c/kg
Algérie	5	0; 5*	15	30
Angola	2	0; 2; 20; 30; 40*	2; 30*	20; 30*
Cap-Vert	0	0; 5; 10; 20*	5	5
RDC	5	5	5; 10*	20
Djibouti	26	26	13; 26*	0; 13*
Égypte	2	5; 10; 20; 30*	0	5; 20*
Éthiopie	5	10; 35*	10	5
Madagascar	5	10	10	10
Malawi	10	0; 10; 25*	10	25
Mauritanie	5	13; 5; 20*	13; 20*	5; 20*
Île Maurice	0	0	0	15
Maroc	2.5	2.5; 10; 25*	2.5;10; 17.5*	25; 55; 60*
Mozambique	2.5	5	7.5	7.5
Tunisie	0	0; 20*	20	0; 36*
Zambie	0	15; 30	5	25
Zimbabwe	5	5; 10; 25; 40; 60*	US\$100/t	10% + US\$100/t

Sources: ITC MacMap 2020

importations intra-africaines (%)

	Maïs	Ouvrages en fonte, fer ou acier	Bière	Pantalons	Huile de palme
TEC DE CEMAC	30	10; 20; 30*	30	30	30
TEC DE CAE	50	0; 10; 25*	25	35	25; US\$500/t*
TEC DE LA CEDEAO	5	5; 10; 20*	20	20	10; 35*
TEC DE LA SACU	0	5; 10; 15; 20; 30*	5	40; 45*	10
Algérie	5	5; 15; 30*	60	30	5; 30*
Angola	30	2; 10; 20;30*	60	10	0
Cap-Vert	0; 20*	0; 10; 20*	50	30	0; 5*
RDC	10	5; 10; 20*	20	20	5; 20*
Djibouti	1	13; 26*	26	13	1; 13*
Égypte	0	0; 5; 10; 30; 60*	1200	40	0
Éthiopie	5	5; 20;35*	35	35	20
Madagascar	10	0; 5; 10;20*	20	20	5; 10*
Malawi	0	0; 10; 25*	25	25	10; 25*
Mauritanie	5	5; 13; 20*	20	20	0; 13*
Île Maurice	0	0; 15*	15	0	0
Maroc	2.5	2.5; 10; 17.5; 25*	49	25	2.5; 25*
Mozambique	7.5	2.5; 7.5; 20*	20	20	20
Tunisie	15	0; 20*	36	20	36
Zambie	15	0; 5; 15; 25*	25	25	0; 15; 25*
Zimbabwe	0	5; 10; 15; 20; 25; 40; 60; 65*	25; 100*	40% + US\$3/kg	5; 15; 40*

*Le tarif d'importation varie en fonction du produit spécifique au niveau de la ligne tarifaire nationale qui est importé.

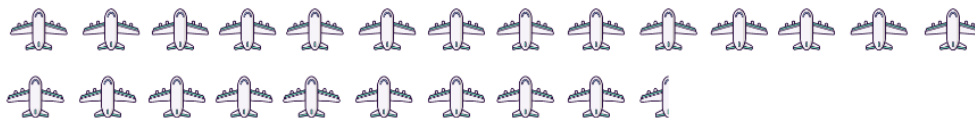
Commerce des services

Entre 2018 et 2019, les exportations de services de l'Afrique ont diminué de 3%, alors que les exportations mondiales de services ont augmenté de 2%.

La mise en œuvre des engagements de libéralisation des services. La réforme dans le cadre de la ZLECAf sera essentielle pour atteindre les objectifs du programme d'intégration Africaine. Les États Parties prévoient des engagements dans 5 secteurs prioritaires: services financiers, tourisme, transports, services d'affaires et télécommunications.

Exportations - 5 secteurs de services prioritaires (2019)

Services de voyage (37%)



Services de transport (21%)



Services aux entreprises (6%)



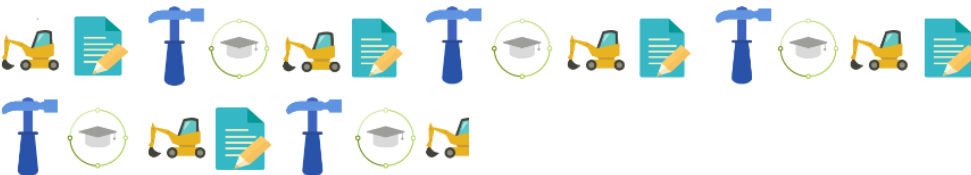
Services de télécommunications (3%)



Services financiers (3%)



Tous les autres services (32%)



La plupart des pays africains obtiennent un score très élevé en matière de réglementation restrictive. La Somalie, l'Erythrée, la RDC, le Sud-Soudan, la Libye et le Tchad sont quelques-uns des pays dont les réglementations sont les moins favorables aux opérations commerciales, par rapport aux réglementations de 184 autres pays.

Classement 1 (meilleur)-190 (pire)

INDEX DES ENTREPRISES DE LA BANQUE MONDIALE	Somalie.....	190
	Erythrée.....	189
	Libye.....	186
	Sud-Soudan.....	185

Recettes du tourisme international en % des exportations totales 2018

1. São Tomé e Príncipe (73%)
2. Cap-Vert (54%)
3. Comores (50%)
4. Gambie (48%)
5. Éthiopie (47%)
6. Île Maurice (39%)
7. Seychelles (36%)
8. Tanzanie (29%)
9. Rwanda (26%)
10. Égypte (25%)

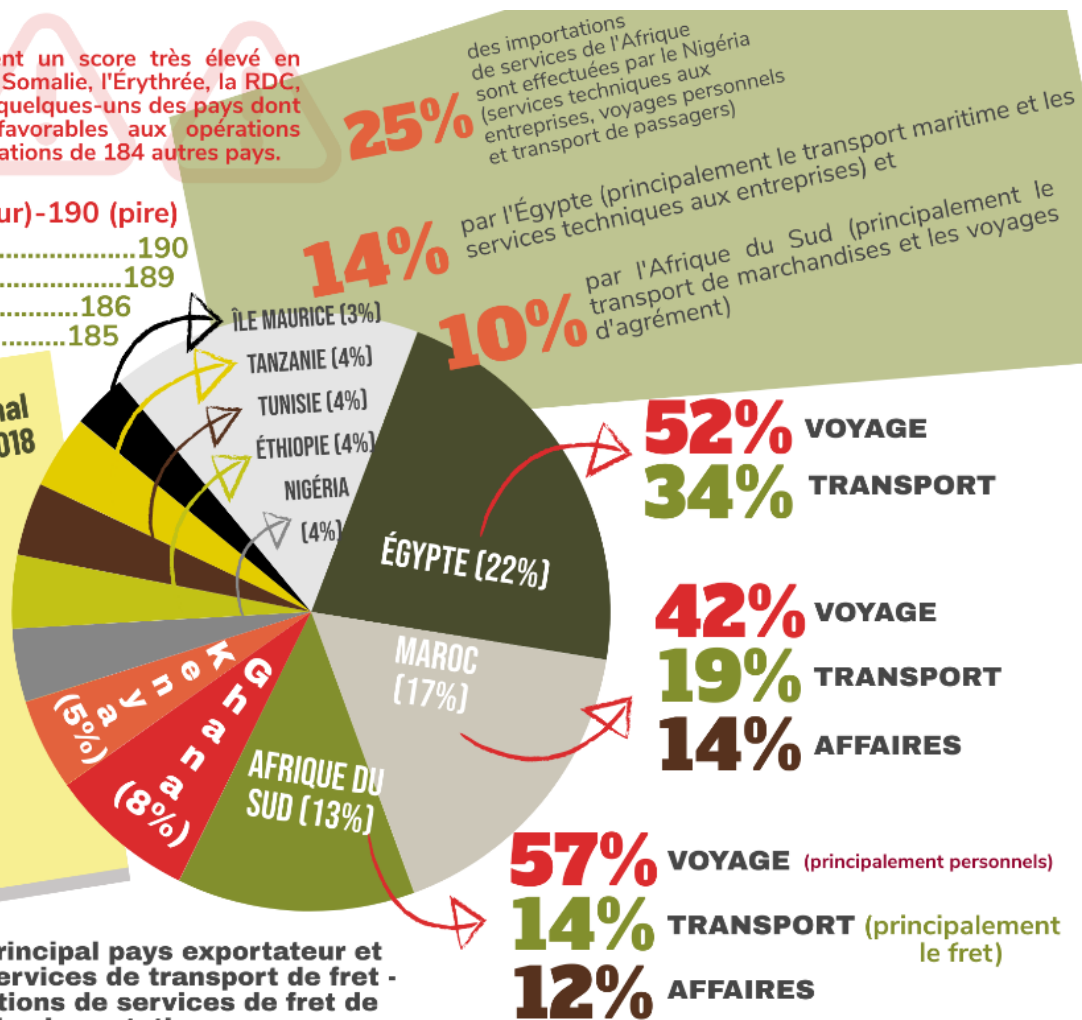


L'Égypte est le principal pays exportateur et importateur de services de transport de fret - 65% des exportations de services de fret de l'Afrique & 38% des importations

Nigéria
EXPORTATIONS = 40% pour les transports, 29% pour les voyages et 9 % pour les services publics

Éthiopie
75% des exportations de services sont des services de transport aérien

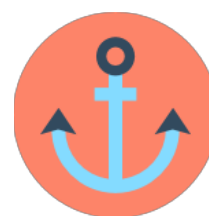
Île Maurice
60% des exportations de services sont des services de voyage, principalement des voyages de loisirs



Sources: calculs de tralac, ITC Trademap 2020 & la Banque Mondiale 2020

Facilitation du commerce

L'amélioration de la facilitation des échanges est essentielle pour améliorer les résultats commerciaux. Les coûts de transport, les retards, l'efficacité des ports et les procédures douanières et frontalières peuvent, dans certains cas, avoir un impact plus important sur le commerce des biens que les droits de douane.



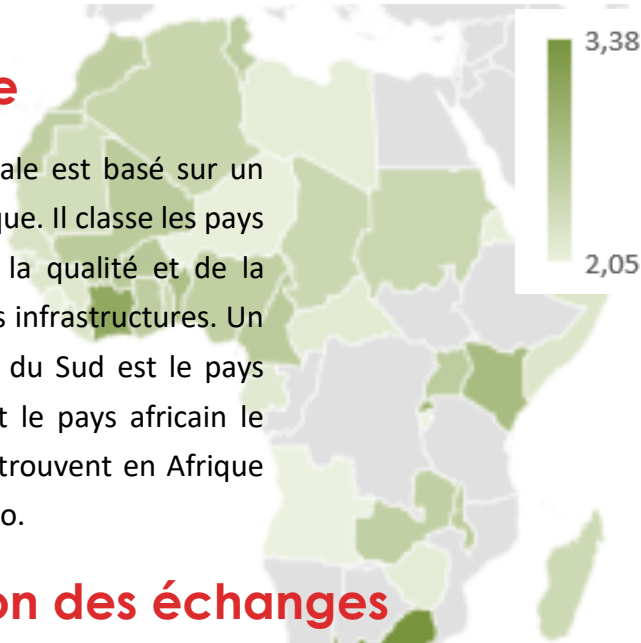
Commerce transfrontalier

L'indice de la Banque Mondiale **'Doing Business'** comprend un score **'Commerce transfrontaliers'**. Le score moyen des membres de l'Union Africaine est de 54,88/100. Ce score a légèrement augmenté depuis 2019. Le score est basé sur 8 indicateurs de coûts des importations et des exportations et de temps nécessaire pour traverser les frontières.

Les 5 premiers	Score	Les 5 derniers	Score
Eswatini	92.9	Érythrée	0
Lesotho	91.9	RDC	3.5
Botswana	86.7	Cameroun	16
Maroc	85.6	Sudan	19
Île Maurice	85.6	Liberia	19.2

Indice de performance logistique

L'**Indice de Performance Logistique (IPL)** de la Banque Mondiale est basé sur un questionnaire envoyé aux professionnels du secteur de la logistique. Il classe les pays en fonction des douanes, des expéditions internationales, de la qualité et de la compétence, du suivi et de la traçabilité, de la ponctualité et des infrastructures. Un score plus élevé indique une meilleure performance. L'Afrique du Sud est le pays africain le plus performant, tandis que l'Angola, avec 2.05, est le pays africain le moins bien classé. La plupart des pays les plus performants se trouvent en Afrique de l'Ouest, notamment la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Burkina Faso.



Indicateurs de l'OCDE sur la facilitation des échanges

Les **indicateurs de facilitation des échanges de l'OCDE** évaluent une série de domaines de facilitation, notamment la disponibilité des informations, les droits et redevances, la coopération entre les agences aux frontières, la gouvernance et l'impartialité, les documents et la gouvernance.

Scores des pays sélectionnés pour les mesures désignées (sur 2 (meilleur))

Disponibilité des informations liées au commerce		Automatisation du processus d'administration du commerce		Bonne gouvernance-transparence, efficacité et conformité	
Île Maurice	1.714	Île Maurice	1.846	Île Maurice	1.889
Afrique du Sud	1.619	Afrique du Sud	1.615	Kenya	1.444
Nigéria	1.05	Kenya	1.462	Cameroun	1.222
Angola	1.105	Sénégal	1.25	Togo	1.111
Ghana	0.9	Botswana	1.15	Ghana	0.889
Malawi	0.85	Ghana	1.083	Éthiopie	0,889
RDC	0.15	Côte d'Ivoire	0.385	Madagascar	0,778

À propos de tralac

(Trade Law Centre – ((Centre du Droit de Commerce)) est une organisation à But Non-Lucratif basée en Afrique du Sud. Nous développons une expertise technique et des capacités en matière de gouvernance commerciale dans toute l'Afrique.

Nous nous engageons à respecter les principes de la gouvernance fondée sur des règles aux niveaux national, régional et international. Nous pensons qu'une meilleure gouvernance et des institutions fortes sont des éléments



Inform

**Publications dialogue et
Service d'information
quotidien**
Données sur le commerce
Infographie



Développé les capacités

**Programmes de
formation**
Programme de stages
**Droit et politique
commerciale les services
de conseil**



Renforcer

Politique de forums
**Politique de dialogue
contributions**

www.tralac.org | info@tralac.org | [@tradelawcentre](https://twitter.com/tradelawcentre) | droits d'auteur© tralac, 2020



Les lecteurs sont encouragés à citer et à reproduire ce matériel à des fins éducatives et non lucratives, à condition que la source soit mentionnée. Tous les points de vue et opinions exprimés restent uniquement ceux des auteurs et ne prétendent pas refléter les vues de tralac.

Icônes de freepik & smashicons sur flaticon.com

